

François Asselineau  
Candidat à l'élection présidentielle de 2022

M. Jean-Marc Jancovici  
Président de « The Shift Project »

Paris, le 30 janvier 2022,

Objet : présentation des principaux axes de mon programme présidentiel permettant de respecter les engagements pris dans l'Accord de Paris

Cher Monsieur,

Par votre courrier du 22 décembre 2021, vous avez appelé mon attention sur les enjeux liés aux dérèglements climatiques et m'avez demandé quels seront les principaux axes de mon programme qui permettront à la France de respecter les engagements pris dans l'Accord de Paris.

Les dérèglements climatiques sont un aspect d'un problème plus général qui est la dégradation de l'environnement dont la cause essentielle réside, selon moi, dans le libéralisme économique effréné qui caractérise la « mondialisation ». Répondre aux problèmes écologiques nécessite de réhabiliter l'idée d'intérêt général et l'horizon de long terme : cela s'oppose, naturellement, à la loi, sous l'empire de laquelle nous vivons, de la recherche inconditionnelle, maximale et immédiate du profit privé.

### **1/ La remise en cause des politiques de « mondialisation inévitable » et de « construction européenne »**

L'Accord de Paris a été un moment important lors duquel 195 pays se sont mis d'accord pour agir de concert contre les périls qui menacent ce bien commun à tous les hommes qu'est la planète. Je respecterai les engagements pris par la France dans ce cadre, pour peu que les autres parties prenantes en fassent autant. Je rappelle d'ailleurs que la France est loin d'être le premier pays pollueur et émetteur de gaz à effet de serre, et que, par conséquent, sa seule action dans ces domaines n'aurait qu'un impact imperceptible sur l'état de la planète.

La préservation de l'environnement et la limitation de l'impact des activités humaines sur les dérèglements climatiques reposent d'abord sur la remise en cause du libéralisme débridé que nous connaissons, et que l'Accord de Paris a, hélas, laissé de côté. On ne peut vouloir une chose et son contraire : on ne peut concurremment participer à la « mondialisation » – c'est-à-dire délocaliser nos industries et faire produire et assembler des biens de consommations à l'autre bout de la planète, parfois dans différents pays, et les rapporter par conteneurs jusqu'à nous pour être consommés – et vouloir réduire les émissions de CO2.

Une condition nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris reste donc, avant tout, la remise en cause de la politique dite de « mondialisation inévitable », ce qui passe par la dénonciation des traités européens. J'insiste sur le fait que je suis le seul candidat à proposer aux Français de sortir de l'Union européenne, préalable indispensable à la conduite de politiques nationales efficaces pour protéger l'environnement. Les autres candidats qui, a contrario, refusent de remettre en cause le cadre européen se condamnent à l'impuissance écologique, mais aussi économique et industrielle.

Je rappelle que les délocalisations industrielles par exemple trouvent leur origine dans la libre circulation des capitaux dont le principe fut posé dans l'Acte unique de 1986 puis consacré dans le marbre du traité de Maastricht de 1992. Ce principe est aujourd'hui repris dans l'article 63 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).

Je rappelle également que les articles 38 et 39 du TFUE placent nos agriculteurs dans une concurrence déloyale avec des pays tiers (salaires moins élevés, normes de production et sanitaires moins contraignantes) qui leur imposent des conditions de production intenable au nom de la productivité et au détriment de la santé, de l'environnement, de l'identité des terroirs et de la qualité gustative des aliments.

La sortie de la France de l'Union européenne permettra de créer des instruments fiscaux nouveaux et, derrière, des incitations vertueuses. Nous créerons ainsi une taxe verte sociale et environnementale sur les productions importées ayant des standards écologiques et sociaux de production plus faibles que nos exigences françaises. Nous encouragerons, notamment par la commande publique, la production sur le sol national des biens et services indispensables à la préservation de notre souveraineté et de notre indépendance, par exemple en matière alimentaire.

La « mondialisation » doit laisser place au concept de circuit court – « produire local, consommer local » – qui peut s'entendre à différentes échelles géographiques selon les produits et les modes d'approvisionnement. Une exemption de la TVA sera accordée sur les denrées alimentaires vendues en circuit court ou coopératif, ainsi que les produits français issus de l'agriculture biologique ou de la permaculture. L'exigence de qualité et de « durabilité » des productions doit également être prise en compte, notamment au travers du combat contre l'obsolescence programmée.

Si la préservation de l'environnement pousse à freiner le libre-échange tel que nous le connaissons, les aspirations sociales et politiques des Français y invitent également. La France ne peut conserver son niveau de vie et son niveau de protection sociale – qui d'ailleurs s'effritent d'année en année – et lutter contre les inégalités qui la divisent, si elle ne retrouve pas toute sa capacité à créer des richesses sur son territoire et à promouvoir ses intérêts propres vis-à-vis de ses partenaires commerciaux, proches ou lointains.

## **2/ Une politique énergétique fondée sur un mix équilibré**

Pour atteindre le rythme minimal nécessaire d'une réduction annuelle de 5 % d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'année précédente, puis tenir ce rythme jusqu'à la neutralité carbone en 2050, il est indispensable de garantir la contribution du nucléaire à la production d'électricité en France.

Eu égard à la nécessité de produire une énergie décarbonée – enjeu sur lequel la France est déjà en pointe parmi les pays développés –, et à l'exigence de souveraineté énergétique, je prévois de développer la filière nucléaire française en lançant la construction de dix nouvelles centrales qui seront des exemples en matière de limitation des déchets produits et qui contribueront à renouveler notre parc.

Je mettrai ainsi immédiatement fin au démantèlement de la filière nucléaire française mené actuellement avec le concours de la Commission européenne et sous la pression de l'Allemagne, et multiplierai par cinq le budget de la recherche sur les énergies propres du futur pour atteindre 6 Md€ à la fin du mandat.

Nous renforcerons la recherche sur la fusion nucléaire qui présente les avantages considérables d'une part de ne produire aucun déchet et d'autre part de représenter une source potentiellement illimitée d'énergie. De ce point de vue, nous nous efforcerons de développer une coopération étroite avec la Chine qui est en pointe sur cette technologie et qui a, par exemple, réussi l'exploit le 30 décembre 2021 de créer un soleil artificiel de 120 millions de degrés pendant 17 minutes. Nous poursuivrons également la fructueuse coopération avec la Russie développée dans le domaine de la gestion des déchets et les réacteurs de 4<sup>e</sup> génération.

Notre sujétion à un bloc géopolitique occidental dominé par Washington, et de plus en plus belliqueux vis-à-vis de la Chine et de la Russie, risque d'ailleurs de rendre ces coopérations stratégiques très difficiles voire impossibles. Cela serait d'autant plus dommageable que Paris a noué avec Pékin une coopération particulièrement développée en matière nucléaire au cours des 30 dernières années (centrale de Daya Bay à Shenzhen par exemple), et que le CEA et l'Andra ont approfondi leurs liens avec leurs partenaires russes ces dernières années.

Un objectif lié est l'approfondissement de l'activité de recherche sur les moteurs à hydrogène et thermiques, et sur les batteries électriques, afin de pouvoir dresser un bilan écologique clair et complet des différents types de locomotion. Ce bilan intégrera tout le cycle de vie de ces moyens de locomotion, de la fabrication au recyclage.

De la même façon, nous établirons un bilan complet, sans tabou ni complaisance, de l'énergie produite par éolienne, en prenant en compte le coût de leur réalisation, leur entretien, la gestion de leur vieillissement, leur rendement énergétique, leur impact sur les paysages et l'environnement, ainsi que les potentielles nuisances, y compris pour la santé, qu'elles peuvent engendrer. Dans l'attente, un moratoire sera imposé sur leur installation.

Ces recherches et les investissements qui en découleront devront être guidés et organisés par l'État et le gouvernement : financements publics pour les laboratoires de recherche et de développement industriels, commandes publiques favorables au développement de moyens de transport optimisés du point de vue de l'empreinte environnementale, normes de plus en plus contraignantes pour des technologies dépassées et soutien pour accompagner la transition des modes de locomotion.

Le transport routier constitue 35 % des émissions de gaz à effet de serre en France. Ce secteur doit être la priorité de nos préoccupations dès lors qu'il constitue à lui seul le gisement le plus prometteur d'améliorations. Je prévois ainsi un plan en faveur du train moyenne vitesse, qui substituera une partie des déplacements en voiture, le train étant bien plus efficace d'un point de vue énergétique que la voiture. Nous engagerons aussi une réflexion sur le ferroutage et sur une taxation spécifique des transporteurs qui ne font que traverser la France, celle-ci étant placée géographiquement au carrefour de nombreux pays qui échangent entre eux par voie routière.

L'efficacité énergétique nécessite également de mettre fin au gaspillage. Aussi faut-il poursuivre et amplifier les programmes actuellement menés pour inciter à l'isolation des bâtiments publics et privés.

Le retour à la Nation des producteurs et fournisseurs d'électricité et de gaz, de la SNCF, des autoroutes ainsi que le rétablissement de l'autorité de l'État faciliteront grandement la mise en application des choix politiques souverains des Français. Le retour à la logique de service public aidera à la mise en place de stratégies de long terme ayant pour objet le bien-être collectif et la préservation de l'environnement.

===

Espérant que vous trouverez ici les principales réponses aux questions que porte l'association que vous présidez, « The Shift Project », je vous prie, Cher Monsieur, de recevoir mes salutations très républicaines.

François Asselineau